

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

26 septembre 2019

## Finance responsable : 41 % des Français sont intéressés

**L'Autorité des marchés financiers publie les résultats de deux études qui dressent un état des lieux des connaissances, des comportements et des intentions des épargnants français vis-à-vis des placements responsables. Les études témoignent d'un besoin de plus d'information et de transparence.**

La première étude, menée en juin 2019 par Audirep auprès d'un échantillon de 1028 personnes représentatif de la population française, démontre qu'une majorité de Français prennent en compte les enjeux du développement durable dans leur quotidien.

Parmi les principaux constats :

- Plus de 7 répondants sur 10 pensent qu'il est important que les établissements financiers prennent en compte la transition énergétique et le développement durable ;
- Les produits financiers responsables restent largement méconnus. Un répondant sur deux voudrait en savoir plus sur ces produits, sur leur fonctionnement, leurs avantages et leurs inconvénients par rapport aux placements classiques ;
- 4 Français sur 10 trouvent ce type de placement intéressant, cet intérêt étant le plus marqué chez les moins de 35 ans ;
- Une meilleure information est le premier levier pour renforcer la confiance à l'égard des placements responsables auxquels s'ajoute une confiance limitée dans les labels.

La seconde étude qualitative, menée par l'institut CSA, a permis de tester de manière approfondie, auprès de 15 épargnants non experts, la lisibilité des documents commerciaux et réglementaires des fonds d'investissements dits « ISR » ainsi que leur utilité perçue.

Il en ressort que :

- Les notions qui structurent l'investissement socialement responsable, telles que la « gouvernance » ou « l'analyse extra-financière » par exemple, ne sont pas toujours compréhensibles pour les épargnants d'autant plus que ces termes sont rarement définis ;
- Les épargnants souhaitent avoir plus d'explications sur les critères de sélection des fonds et sur la réalité des entreprises et des projets associés dans le document d'informations clés (DICI) ;
- Les épargnants ont apprécié de retrouver dans un rapport extra-financier une liste complète de sociétés sélectionnées par le fonds, des exemples de méthodologie sur la sélection des entreprises et des informations sur la réalité des projets menés par ces entreprises.

Le régulateur est engagé en faveur d'une finance durable dans de nombreux domaines tels que l'accompagnement des différentes parties prenantes, la supervision et la veille. Dans leur suivi au quotidien, les équipes de l'AMF évaluent le caractère clair, exact et non trompeur des DICI ainsi que les prospectus des fonds agréés qui comportent une composante extra-financière. La loi PACTE a renforcé les pouvoirs du régulateur qui veille à la qualité de l'information fournie par les sociétés de gestion pour les placements collectifs sur leur stratégie d'investissement et leur gestion des risques liés aux effets du changement climatique. Le régulateur accompagne également les épargnants au travers de différents contenus pédagogiques accessibles à travers l'espace épargnants du site web de l'AMF.

*À propos de l'AMF*

*Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)*

CONTACT PRESSE \_\_\_\_\_


## En savoir plus

- Les Français et les placements responsables : étude Audirep pour l'AMF  
La lisibilité des documents d'information des placements ISR: étude de l'institut
- CSA pour l'AMF
- Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N° 35 - Septembre 2019

---

## SUR LE MÊME THÈME

---

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat  
et finance durable  
(CCFD)



PRISE DE PAROLE

FINANCE DURABLE

08 juin 2022

Discours de Robert  
Ophèle, président de  
l'AMF - Colloque du  
Conseil scientifique de  
l'AMF : " Reportings  
extra-financiers en  
Europe " - Mercredi 8  
juin 2022



ACTUALITÉ

EUROPE &amp; INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son  
appel à la mise en  
place d'une  
règlementation des  
fournisseurs de  
données, notations et  
services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02